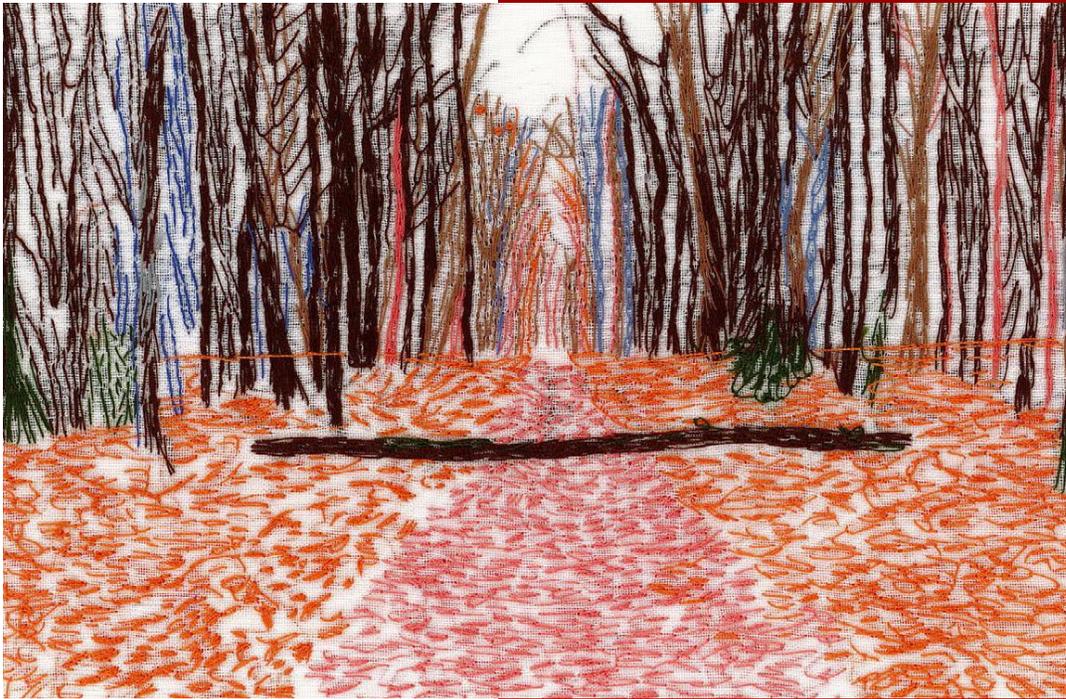


# Résidences d'artistes

Lycées agricoles  
2024-2025



© Sandra Dufour

Broderie réalisée dans le cadre de la résidence "croisée de chemins"  
Lycée agricole de Chambray-Lès-Tours 2023

## Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire

- Présentation générale P 2-3
- Conditions de sélection P 4-6
- Fiches établissements P 7-15  
(Présentation et note d'intention)



Direction régionale  
des affaires culturelles



# Depuis 2006 l'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire accueille au sein de ses établissements 3 résidences



## Résidence de 3 mois

### **L'éducation socioculturelle (ESC) :**

*Spécificité de l'enseignement agricole. L'enseignant d'ESC dispense des cours qui touchent au domaine de la communication et de la médiation artistique. Son temps est partagé entre des heures de cours et un temps d'animation*

### **Contexte**

Les lycées agricoles dépendent du Ministère en charge de l'agriculture. Ils sont généralement situés en zone rurale ou périurbaine. Pour la plupart, ce sont des établissements de petite taille (200 à 500 élèves) qui disposent tous d'un internat.

Les formations vont de la 4<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole au BTSA. Chaque lycée est spécialisé dans un ou plusieurs domaines : productions agricoles (céréales, horticulture, viticulture, élevage) environnement, paysage, forêt, agro-alimentaire et laboratoire, service, conseil-vente.

Pour cette 18<sup>ème</sup> année, les établissements de la région Centre- Val de Loire accueillent 3 résidences d'artiste. Chaque établissement définit éventuellement un thème et le soumet à l'artiste. La résidence court sur 3 mois consécutifs.

### **Les partenaires**

- ✓DRAC Centre- Val de Loire
- ✓Conseil Régional du Centre- Val de Loire
- ✓DRAAF Centre- Val de Loire

### **Les conditions d'accueil**

L'artiste est accueilli dans l'établissement. Le lycée prend en charge l'hébergement et les repas sur site.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste le temps de la résidence. L'artiste sera accompagné tout au long de son séjour par un référent, l'enseignant d'éducation socio-culturelle\* qui sert d'interface entre l'administration de l'établissement et l'artiste.

### **Démarches pédagogiques**

L'artiste mène **un travail de création et de médiation** avec les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et le personnel. Cependant, il n'a pas vocation à animer directement des ateliers de pratiques artistiques avec les apprenants mais doit y être associé. **Il est néanmoins primordial de penser comment le lien peut se construire et de prendre en compte le type de public qu'il va rencontrer au sein de l'établissement d'accueil.**

# Côté pratique ...



## Les lycées partenaires

- ✓ Lycée agricole de Chartres- La Saussaye (28)
- ✓ Lycée professionnel horticole de Blois (41)
- ✓ Lycée du végétal de Beaune la Rolande (45)

## Les conditions financières

Pour chacun des lycées :

Rémunération artiste	4000 €
Frais de production de diffusion de déplacement	3500 €
Frais d'hébergement de restauration et annexes	2500 €

L'artiste reçoit la somme de 4000 € en 3 versements mensuels de 1333 €.

La somme de 3500 € servira à financer les matériaux pour la production de l'œuvre, la diffusion / frais communication autour du projet. Les frais de déplacement sont gérés par l'établissement d'accueil et plafonnés à 500€. Ce dernier prend en charge l'hébergement, la restauration (sur site) et certains frais annexes (tél, courrier...)

Lycée agricole de Chartres-La Saussaye



Lycée professionnel horticole de Blois



Lycée du végétal de Beaune la Rolande



# Côté dossier et sélection ...

L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet dans le prolongement de son travail artistique. L'artiste doit construire un projet de son choix en tenant compte du thème éventuellement choisi par l'établissement et du temps de la résidence.

**Tout type d'expression artistique relevant des arts plastiques est accepté. Exception pour la résidence de Chartres qui sera orientée en priorité sur l'image.**

Lors de son séjour, l'artiste devra, prioritairement, développer, approfondir son processus de création. Cependant il **devra initier** et conduire avec l'aide du référent, **une démarche de sensibilisation en direction des usagers de l'établissement** en particulier les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis et définir, dans le contrat qu'il signera avec l'établissement, le cadre temporel et spatial de ses actions.

En accord avec le référent, il décidera de la concrétisation de son rendu de fin de résidence sous toutes les formes possibles pour **présenter le travail réalisé au cours** de la résidence (vernissage, projection...). La date de présentation est à définir dès le début de la résidence.

## Les établissements :

Les établissements d'enseignement agricole qui accueilleront une résidence présenteront à l'artiste les éléments d'information générale sur leur site et les formations proposées. L'attention est attirée sur le fait que les établissements d'accueil sont des établissements de formation et non des structures culturelles.

Cependant, un partenariat peut être mis en place en fonction du projet avec une ou plusieurs structures culturelles du territoire (Centre d'Art, Musée d'Art, Ecole des Beaux-Arts...).

## L'organisation de la résidence :

### ***Durée et présence***

- ✓ La durée de la résidence est de trois mois. Elle se déroule pendant les périodes scolaires.
- ✓ L'artiste se doit d'être présent sur la totalité de la durée de la résidence et sa présence continue sur la semaine est requise pour favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et le personnel de l'établissement.

### ***Contractualisation***

- ✓ L'artiste reçoit une bourse de 4000 € pour les 3 mois. La somme de 1333 € lui sera versée mensuellement.
- ✓ Chaque résidence donnera lieu à un contrat entre l'artiste et l'établissement indiquant les engagements des contractants.

# Côté dossier et sélection ...*la suite*

## **Vie quotidienne**

- ✓ L'artiste est le plus souvent **hébergé** au sein de l'établissement scolaire. Il dispose d'une chambre comprenant les équipements nécessaires à sa toilette et la préparation de mets simples et d'une entrée autonome qui lui permet d'être complètement indépendant.  
Pour chacun des établissements la configuration est différente (*voir fiches descriptives des établissements ci-jointes*).
- ✓ Il est **nourri** gratuitement pendant les périodes scolaires dans le respect du règlement et des heures d'ouverture du restaurant scolaire.
- ✓ Il dispose gratuitement d'un **espace de création** durant toute la période de la résidence. En dehors du cadre des actions culturelles programmées conjointement avec le référent, il est libre d'accueillir les lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou personnels dans cet atelier. L'artiste pourra apporter tout matériel nécessaire à l'exercice de son travail sous réserve de compatibilité avec les consignes de sécurité de l'établissement scolaire.
- ✓ Il n'est pas tenu par des **horaires** de travail, mais doit respecter, lors de son activité dans le lycée, les règles de l'établissement qui assurent le bon fonctionnement de la vie de tous.

## **Production et diffusion artistique**

- ✓ Pour conduire à bien le projet qu'il a choisi de réaliser, l'artiste dispose d'un budget de 3500 € pour la production, la communication, et ses déplacements (plafonnés à 500€) qu'il gère avec son référent et en accord avec le chef d'établissement.
- ✓ Toute œuvre réalisée dans le cadre de la résidence est la propriété de l'artiste. Il pourra néanmoins, dans un cadre temporel et spatial précis, céder à l'établissement ses droits patrimoniaux de la propriété artistique et littéraire pour un usage non commercial de son œuvre.

## Le dossier de candidature

Le dossier comprend :

1. Une **lettre de motivation** détaillant les raisons de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence dans un établissement d'enseignement agricole et son contexte, explicitant le projet que l'artiste souhaiterait réaliser pendant ces 3 mois sur place.
2. Un **curriculum vitae** de l'artiste
3. Un **dossier visuel numérique** présentant de façon détaillée le parcours artistique de l'artiste depuis ses premiers pas dans le domaine de la création contemporaine :
4. Une **note sur les intentions de l'artiste concernant le volet médiation** et accompagnement des différents publics concernés par la résidence, accompagnée d'un bref descriptif de son expérience dans ce domaine.

Le dossier complet doit être transmis **via un lien WeTransfer non zippé par voie électronique et doit comporter les 4 pièces numérotées indiquées ci-dessus.**

A l'attention de Claire COULANGES-FAURE,  
**Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt (DRAAF Centre - Val de Loire)**  
Tél : 02.38.77.40.30  
[residence.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:residence.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr)

**Une seule candidature** sera acceptée par résidence et devra être transmise par voie électronique **au plus tard le vendredi 29 mars 2024** (date de réception de votre mail faisant foi).

Les dossiers retenus seront après étude sélectionnés par un comité qui se tiendra courant juin 2024.



## Lycée agricole de CHARTRES



### Les formations dispensées

L'établissement dispense des formations dans les filières générales, technologiques et professionnelles, de la seconde au BTS dans les secteurs suivants: agriculture, travaux paysagers, agroalimentaire. Les formations s'appuient sur une exploitation grandes culture (en partie en agriculture biologique) de 130 ha. L'établissement dispose d'une option "image" orientée photographie ouverte de la seconde à la terminale.

### À propos de ...

Le lycée de La Saussaye a été construit en 1964 sur la commune de Sours à 5 km au Sud de Chartres. Il est « ouvert » sur les parcelles de l'exploitation qui s'étendent en Beauce. Le site regroupe un lycée, un CFA et un CFPPA et un cdi de qualité.

L'établissement est engagé dans un projet national sur les problématiques de biodiversité : « biodivexpe » (Office Français de la Biodiversité (OFB), Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)- Ministère en charge de l'agriculture)

Les élèves (environ 300 au lycée), dont la plupart sont internes disposent d'un foyer spacieux et d'un amphithéâtre de 300 places pour mener des activités de loisirs et socioculturelles. Le lycée dispose aussi d'un équipement sportif varié.

Le lycée a déjà accueilli en résidence les artistes suivants depuis 2015 : Géraldine MILLO, Fernanda SANCHEZ PAREDES, Morgane KABIRY, Coline JOURDAN, Hideyuki ISHIBASHI, Camille ZISSWILLER et Nicolas LEFEBVRE.

### À disposition ...

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 11 laboratoires (chimie, biochimie, génie industriel, microbiologie...)
- 2 salles informatiques
- 5 salles de cours équipées de tableaux interactifs
- 1 halle technologique agroéquipement
- 1 exploitation agricole
- 1 gymnase, 3 terrains de sport, salle de musculation, terrain rugby)
- 1 amphithéâtre

L'artiste pourra disposer :

-D'un accès à un ordinateur connecté au réseau internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle

-Possibilité de travailler dans les ateliers de la ferme

-Toutes les ressources de l'option image (appareil, studio photo, maquillage...)



## Lycée agricole de CHARTRES



### La résidence

L'artiste disposera **d'un atelier** dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m<sup>2</sup> et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers de la ferme.

Un hébergement est proposé dans une **chambre du nouvel internat (avec cabinet de toilette privatif)**.

L'artiste aura **accès au self du lycée**, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine (pas les week-ends). L'artiste peut rester au lycée pendant les week-ends (pas pendant les vacances scolaires).

La présence continue en semaine est requise afin de favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et les personnels de l'établissement.

### Thème et période de la résidence

« Végétal »

3 mois : janvier à mars 2025

### Les partenariats locaux possibles

- ✓ Le cinéma « les enfants du paradis »
- ✓ Toutes autres institutions en fonction du projet
- ✓ Association des Lycéens, Elèves,
- ✓ Option image de l'établissement
- ✓ Office Français de la Biodiversité
- ✓ Association Hommes et Territoires

### Enseignant d'Education SocioCulturelle référent

Julien CLEMENT  
[julien.clement@educagri.fr](mailto:julien.clement@educagri.fr)

☎ 06 88 57 81 11  
Responsable de l'option Image  
Chargé de Mission Biodiversité sur l'établissement

### Conditions d'accès

L'établissement est desservi matin et soir par une navette "Transbeauce" depuis la gare routière de Chartres, situé à proximité de la gare SNCF (25 mn de la gare au lycée).

A partir de la gare SNCF de Chartres, lignes ferroviaires TER Centre : Paris /Montparnasse, Le Mans /Courtalain.

**L'établissement est excentré de Chartres et il n'est pas possible de s'y rendre à pied.**

LEGTA Chartres – La Saussaye 28 630  
SOURS  
☎ 02 37 33 72 00

<https://www.legta.chartres.educagri.fr>  
[legta.chartres@educagri.fr](mailto:legta.chartres@educagri.fr)

# Note d'intention – Lycée agricole de Chartres (28)

**Thème : Végétal** : Quelles propositions contemporaines ?

Le lycée a déjà accueilli en résidence sept artistes au cours de ces dernières années : Camille Zisswiller, Nicolas Lefebvre, Hideyuki Ishibashi, Coline Jourdan, Morgane Kabiry, Maria Fernanda Sanchez-Paredes et Géraldine Millo.

Depuis l'invention de la photographie, les plantes ont été un sujet récurrent : Anna Atkins, Karl Blossfeldt, Ogawa Kazumasa, Sarah Moon, Araki, Tim Walker, Joan Foncuberta. Autant d'artistes étudiés dans le cadre de l'option image du lycée qui ont traité ce sujet. Quelle approche contemporaine sur ce thème très classique peut permettre de faire évoluer les représentations des élèves sur ces formes du vivant dans un contexte de crise de la sensibilité? Coline Jourdan, Hideyuki Ishibashi ont déjà abordé ce sujet lors de leur résidence à la Saussaye.

Le questionnement sur les techniques de production des images et leurs supports de diffusion seront au cœur des réflexions de la résidence.

Les élèves de l'option image du lycée, les jeunes de l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (Alesa) et les délégués écoresponsables pourront être tout particulièrement sollicités sur des temps de médiation.



## Agrocampus des 2 Vallées- site de Blois

AGRO CAMPUS  
DES 2 VALLÉES

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT  
Blois · Montoire · Vendôme  
Formation Scolaire · Apprentissage · Formation Continue

## Les formations dispensées

**Le lycée horticole de Blois**, constitue avec celui de Vendôme et celui de Montoire sur le Loir l'un des 3 sites constitutifs de l'établissement Public Local du Loir-et-Cher (Agro Campus des 2 Vallées).

Le lycée horticole de Blois dispense des formations en voie scolaire : CAP fleuriste, bac professionnel Conduite des Productions Horticoles, Technicien Conseil Vente Univers Jardinier et Technicien Conseil Vente en Animalerie.

- Le site de Blois héberge également le CFA (apprentissage) avec un CAP agricole métiers de l'agriculture et jardinier paysagiste, un bac professionnel Conduite des Productions Horticoles et Aménagement Paysager, un brevet professionnel aménagement paysager et 2 certificats de spécialisation en maraîchage et jardinier de golf et terrains spécialisés

Le site accueille également des formations adultes en CAP agricole métiers de l'agriculture et du paysage.

## A propos de...

Le lycée horticole de Blois est situé en périphérie de la ville sur la rive sud de la Loire, dans le quartier Vienne. Il accueille sur site environ 170 élèves et 140 apprentis du CFA du Loir-Et-Cher.

Le site fait une surface d'environ 8 ha avec des espaces verts, arborés et de Production florale et maraîchère.

C'est un lycée ouvert sur l'extérieur et engagé dans de nombreux projets.

Le Lycée intègre une démarche de transitions agroécologiques depuis plusieurs années avec le tri des déchets, la protection de la biodiversité, l'alimentation locale, etc...

## À disposition ...

Il dispose d'un espace de restauration et d'hébergement, d'un vaste foyer dédié aux **activités** culturelles des élèves.

Par ailleurs l'établissement possède :

- des salles spécialisées en biologie, informatique, art floral ;
- d'un centre de documentation et d'information avec de nombreuses animations ;
- d'un atelier pédagogique de productions horticoles et maraîchères, ainsi que d'un espace tests maraîchage, labellisé en Agriculture Biologique
- d'une animalerie pédagogique (rongeurs, oiseaux, poissons, reptiles...)

Deux exploitations agricoles d'élevage et de grandes cultures situées à Areines et à Villavard sont également des supports de formations privilégiés.

## Conditions d'accès

Le lycée est accessible :

Par l'autoroute A10, sortie 17 Blois  
Les gares routières et SNCF sont situées à 2,5km du lycée.

Gare SNCF (trains réguliers en provenance de Tours et Orléans)

Bus AZALYS (ligne directe depuis la gare SNCF)

### Lycée Professionnel horticole

5 et 7 rue des Grands Champs  
41 029 BLOIS

☎ : 02.54.56.49.00

[lpa.blois@educagri.fr](mailto:lpa.blois@educagri.fr)

<http://www.lyceehorti41.com>



**Agrocampus  
des 2 Vallées-  
site de Blois**



## La résidence

L'artiste pourra disposer d'une **chambre aménagée à l'internat de l'établissement.**

Il pourra bénéficier de la **restauration scolaire en semaine** (matin, midi et soir).

Il disposera

- d'un **atelier correspondant à un préfabriqué avec plusieurs pièces** servant pour les pratiques artistiques en Education Socio-Culturelle.

- d'un **espace d'exposition** (serre aménagée hébergeant des tortues) ou d'un autre espace d'exposition à déterminer avec la Direction en fonction du projet.

Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement :

- Appareil photos, vidéo, vidéoprojecteur, tableau interactif (selon salles)
- Accès aux salles informatiques (en dehors des heures de cours d'informatique)
- Accès internet wifi aménageable selon besoins
- Photocopieurs

Le domaine de création de l'artiste est libre (dessin, gravure, peinture, photo, land art, street art...)

## Thème et Période de la résidence

« La nature, l'animal et le végétal »

**3 mois : octobre à décembre 2024**

## Les partenariats Locaux possibles

- ✓ Ecole d'art
- ✓ Bibliothèque Abbé Grégoire
- ✓ Centre d'art et de nature- Domaine de Chaumont-sur-Loire
- ✓ La maison de la BD
- ✓ La fondation du doute

## Enseignant d'Education SocioCulturelle (ESC) référent

Philippe Clot  
[philippe.clot@educagri.fr](mailto:philippe.clot@educagri.fr)

☎ 06.60.38.68.15

# Note d'intention – Lycée horticole de Blois (41)

## **Thème : « La nature, l'animal et le végétal »**

Les rapports de l'homme à la nature, au végétal, aux animaux et à l'environnement sont en continuel mouvement et questionnements. Les connaissances scientifiques sont certes plus nombreuses et nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de notre environnement. Malgré tout, les catastrophes naturelles, l'action de l'homme, la disparition d'espèces... restent des problématiques entières et fondamentales à la résilience de l'être humain sur Terre.

Et si, tout ceci était un des enjeux de l'art ? Si l'art pouvait à sa manière intégrer les soucis du monde ? Et si la protection de la nature, du climat, de l'homme était une source d'inspiration artistique ?

Nous proposons à l'artiste en résidence de travailler sur ces notions et ces questionnements à travers une œuvre permettant de se projeter, de s'envoler dans des aspirations naturelles que le végétal et l'animal nous renvoient et nous incitent à réfléchir à l'avenir des relations entre la nature et l'homme.

La transposition par les moyens artistiques à la disposition de l'artiste, selon ses choix, sa sensibilité, son parcours artistique : peinture, gravure, dessin, photographie, céramique, sculpture...

Au sein d'un établissement scolaire agricole fortement porté sur la question des transitions, nous invitons le candidat à développer un projet questionnant autant les moyens que les thèmes proposés, mais surtout un projet qui peut questionner les usagers (toutes générations) sur leur avenir sur terre et leur comportement face à la nature.

.



## Lycée du végétal de Beaune-la- Rolande (45)



### Les formations dispensées

Le Lycée du Végétal dispense des formations préparant au bac professionnel dans les domaines professionnels suivants :

- vente des produits horticoles et de jardinage (*Seconde professionnelle puis Bac pro TCVUJ*),
- paysage (*Seconde professionnelle et Bac pro AP*)
- forestier et agroéquipement (*Seconde professionnelle puis Bac pro AE et Forêt*).

Le Lycée du Végétal a également dans sa carte de formations deux classes de collège 4ème & 3ème de l'enseignement agricole.

### A propos de...

Le Lycée du Végétal de Beaune-la-Rolande a ouvert pour la première fois à la rentrée de 1964, il accueille aujourd'hui un peu plus de 150 élèves

L'établissement dispose d'un internat, d'un service de restauration et des locaux adaptés et accueillants.

### À disposition ...

Les équipements du Lycée du Végétal sont nombreux :

- des salles spécialisées en biologie, en langues, informatiques ;
- d'un centre de documentation et d'information ;
- d'un foyer des élèves
- d'ateliers pédagogiques (chapon, apicole, fleurs et safran)

### Conditions d'accès

**Par la route** : Autoroute A19 à proximité  
Gare SNCF (Nemours Saint-Pierre ou Montargis)

**Bus** :  
Ligne 6 Orléans – Montargis  
Ligne 11 Montargis - Pithiviers

**Lycée Professionnel Agricole**  
7 rue des Déportés - BP 51  
45340 Beaune La Rolande

☎ 02 38 33 20 17



## Lycée du végétal de Beaune-la- Rolande (45)

### La résidence

L'artiste disposera d'un **studio de 20 m<sup>2</sup>** dans l'établissement, avec une entrée autonome. Il est équipé d'un bloc sanitaire (douche et lavabo) et de la possibilité de se préparer des mets simples (frigo et micro-ondes) ou de se restaurer sur place à la cantine.

L'atelier est un espace de travail bureau, téléphone d'environ 20 m<sup>2</sup> à l'intérieur de l'espace enseignant.

L'artiste pourra bénéficier de l'équipement et des installations de l'établissement, sous réserve de leur disponibilité et du respect des consignes et règles de fonctionnement.

### Thème et Période de la résidence

« Arbres : Racines Narratives et Écologie Artistique »

3 mois : octobre à décembre 2024 ou  
janvier à mars 2025

### Les partenariats Locaux possibles

- ✓ Musée de l'imprimerie AMI à Malesherbes
- ✓ Musée des Tanneries à Amilly
- ✓ FRAC d'Orléans
- ✓ AMAP Les Jardins de la Voie Romaine à Beaune la Rolande

### Enseignant d'Education SocioCulturelle (ESC) référent

Sandrine Henry

[sandrine.henry@educagri.fr](mailto:sandrine.henry@educagri.fr)

☎ 02 .38.33.20.17

<https://twitter.com/LPABlaRolande>  
<https://lpa-beaunelarolande.fr/galerie-photos-beaune>



# Note d'intention – Lycée du végétal de Beaune-la-Rolande (45)

## "Arbres : Racines Narratives et Écologie Artistique"

Les arbres ont toujours eu une signification symbolique et ont souvent été présents dans la littérature et l'art à travers des contes et des représentations visuelles.

Pendant plusieurs années, le lycée du Végétal a ouvert ses portes à divers artistes explorant le pouvoir intrinsèque de la nature ainsi que les liens profonds tissés entre l'homme et son environnement.

Certains de ces artistes se sont exprimés à travers des médiums variés tels que le dessin, la peinture, la gravure ou encore l'art urbain, en utilisant des formes telles que le muralisme, l'affichage ou les installations artistiques.

Au sein de notre établissement, nos élèves cultivent un regard à la fois créatif, pratique et soucieux de l'économie liée à la nature et au paysage. La présence d'artistes au sein de notre communauté scolaire leur offre l'opportunité d'appréhender la relation avec la nature sous de nouvelles perspectives, explorant d'autres angles et visions. Cette interaction artistique élargit leurs horizons, les incitant à questionner et à percevoir différemment leur propre lien avec la nature.

Les élèves, le personnel enseignant et toute l'équipe éducative se trouvent ainsi au cœur de cette expérience enrichissante.

Ils se plongent dans ce dialogue artistique qui se révèle être un échange de savoirs, une rencontre propice à la découverte et à l'exploration de connaissances nouvelles.

Plusieurs approches sont proposées :

→ la sensibilisation aux questions environnementales, telles que la conservation, la durabilité et la relation entre l'homme et la nature.

→ Utilisation de matériaux durables ou recyclés : certains artistes adoptent des pratiques écologiques en utilisant des matériaux recyclés ou en minimisant leur empreinte écologique lors de la création artistique.

→ impliquer une réflexion plus profonde sur la façon dont les êtres humains interagissent avec leur environnement, y compris la manière dont ces interactions sont représentées dans l'art.

→ Analyser comment les changements environnementaux et les perceptions de la nature ont influencé les représentations artistiques des arbres au fil des époques.

→ Étudier comment la nature, en particulier les arbres, a inspiré les artistes à travers l'histoire, influençant leurs œuvres.



© Nicolas Lefebvre et Camille Zisswiler « Candela »  
 Résidence d'artiste 2022-23 au lycée agricole de Chartres (28)

